

Maâzouz défend l'offre d'encadrement des MRE

● Une moyenne de 80.000 bénéficiaires par an des programmes de langues et d'encadrement culturel. 350 ONG ont bénéficié du concours étatique entre 2011 et 2012.

La politique d'encadrement éducatif et culturel menée par le département chargé des MRE était encore une fois à l'ordre du jour des débats sous la coupole. La sensibilité de la question qui renvoie directement à l'attachement des 3^e et 4^e générations aux valeurs marocaines et à leurs langues d'origine devient de plus en plus pressante. Abdellatif Maâzouz, qui est désormais dans la logique de la gestion des affaires courantes de son ministère, a dévoilé un bilan encourageant pour les programmes qui ont été mis en place, notamment en Italie et en France. Jusqu'à présent 640 enseignants marocains se trouvent au sein des pays d'accueil ciblés, alors que la moyenne annuelle des jeunes formés avoisine 80.000 par an. L'État compte également sur l'implication des ONG dans la lutte contre l'acculturation des MRE au sein des pays d'accueil à travers la signature de conventions de partenariat avec 350 associations, qui couvrent la fourniture de manuels scolaires. «*La prochaine rentrée verra l'introduction de l'enseignement à distance, de même qu'une convention a été signée avec l'IRCAM pour l'ensei-*

gnement de la langue amazighe», a indiqué Maâzouz devant la 2^e Chambre. Pour surmonter les difficultés liées aux conditions

L'encadrement culturel et éducatif ne correspond plus aux exigences de la 3^e génération.

d'apprentissage de la culture marocaine au sein des pays d'accueil, le département des MRE tente de fédérer les instances éducatives à faciliter la tâche aux ONG travaillant dans ce segment à travers la mise en place d'expériences pilotes essentiellement en Italie, qui enregistre la plus forte demande de formation. Du côté des conseillers, l'offre actuelle reste très peu convaincante. Hakim Benchemass, président du groupe du PAM fustige les options testées depuis 2011 pour répondre aux demandes crois-



● Aujourd'hui, 640 enseignants marocains sont déployés dans les pays d'accueil des MRE.

santes des familles de MRE désireuses de socialiser leurs enfants selon les mêmes normes pratiquées au Maroc. «*Il faut avouer que l'approche du gouvernement pour l'encadrement éducatif et culturel est dépassée et ne correspond pas aux exigences d'intégration de la 3^e génération*»,

souligne le leader du parti du tracteur à la 2^e Chambre. L'opposition déplore aussi l'absence de modèle adéquat qui s'adapte aux spécificités de chaque pays d'accueil. Les familles de MRE semblent dans cette logique être «*oubliées*» dans plusieurs pays qui connaissent la présence d'une forte communauté marocaine, notamment en Espagne et aux Pays-Bas. L'absence d'une stratégie nationale pour la préservation et le développement de l'identité culturelle des nouvelles générations inquiète aussi les députés qui minimisent la portée des programmes, dont les universités d'été et les séjours culturels ciblant aussi bien les jeunes que les MRE seniors. Au programme pour l'année figurent la création de centres culturels marocains à l'étranger ainsi que l'intégration de la langue arabe dans les cursus scolaires des pays d'accueil. Un cofinancement de la formation d'enseignants issus de la communauté marocaine résidant à l'étranger pour initier ce programme est envisagé par la Fondation Hassan II pour les MRE, via l'ELCO, le programme d'enseignement de la culture et de la langue d'origine, au bénéfice de près de 100.000 élèves.

PAR YOUNÈS BENNAJAH
y.bennajah@leseco.ma